

6. Informer les agents régionaux supérieurs d'Information Canada des besoins d'information d'une région donnée.

Ces catégories ne sont pas rigides; Information Canada reconnaît qu'il se peut que certains ministères n'aient pas recours à de tels services, tandis que d'autres auront besoin de services qui ne figurent pas sur cette liste. Les objectifs que se propose ce programme d'agents itinérants sont résumés dans un autre document d'Information Canada:

«Le service d'agents itinérants est destiné à adapter l'information gouvernementale aux situations locales. Pas d'équipement audio-visuel coûteux, mais dans la majeure partie des cas, le dialogue avec le public. Les agents itinérants, sur une plus grande échelle, aident à créer des liens entre les ministères fédéraux et les collectivités et les régions dans lesquelles ils travaillent. Ils essaient de bien connaître les besoins d'information d'une collectivité donnée. Ils avisent le personnel régional d'Information Canada des réalisations qui exigent des programmes spéciaux d'information. Enfin, ils fournissent aux ministères fédéraux la possibilité de donner des renseignements dans des régions qui auparavant avaient été oubliées. Il est important d'ajouter que ces agents essaient d'utiliser au maximum les ressources communautaires existantes, comme les bibliothèques par exemple. Le but ultime est la formation d'un réseau local. L'agent itinérant sera alors en mesure d'offrir ses services à une nouvelle région.»

(Projets itinérants régionaux d'Information Canada, 1973)

Ce programme innovateur et ambitieux a attiré, au nombre des agents itinérants, des personnes très dévouées et diligentes. Néanmoins, si un des programmes d'Information Canada suscite de l'inquiétude au sein de ce Comité, c'est bien celui-là. L'inquiétude est très marquée et regrettable. Il est évident que ces agents itinérants sont sincères et travailleurs, mais on est d'avis qu'effectivement ils ne fournissent que peu de renseignements, mais accomplissent des tâches de travailleurs sociaux. Ce n'est pas là l'objectif que se propose Information Canada. Reportons-nous une fois de plus, à un document d'Information Canada. En annexe au rapport préparé par l'agent régional supérieur de la région Atlantique figurent plusieurs articles illustrant les activités des agents itinérants. En voici quelques exemples:

«Des conseillers municipaux essaient fréquemment d'intéresser les agents itinérants à des problèmes de leurs districts, car ils estiment que l'agent itinérant est mieux placé pour répondre aux questions qu'ils ne le sont eux-mêmes.»

«On a surpris une infirmière du service de santé public déclarer combien elle estimait Information Canada. Elle peut maintenant accorder plus d'attention aux problèmes médicaux, en confiant à l'agent itinérant les autres problèmes de ses clients, qui auparavant occupaient une bonne partie de son temps. De plus, cet agent rend un meilleur service à ses clients puisqu'il est en mesure de hâter le processus qui leur permet de recevoir les prestations de l'aide à l'enfance, de l'Assurance-chômage, de la Compensation pour accidents de travail, du Bien-être social, etc.»

«Les agents de liaison s'occupent activement d'assurer les services de liaison entre les citoyens et les autorités gouvernementales à divers paliers. Un agent itinérant peut s'occuper de convoquer une réunion entre un réalisateur de l'ONF, intéressé à filmer des citoyens âgés, dans une collectivité de noirs, ainsi